



Franck Demaumont, Maire de Chalette, présentant les travaux prévus rue de la Ronce, vendredi 8 octobre dernier.

//////////ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter un panorama des différents travaux en cours et les projets à venir sur notre commune. Certains, vous le verrez, sont aujourd'hui terminés. D'autres se réaliseront dans les prochaines semaines, voire les prochains mois. D'autres encore, et je pense là au réaménagement complet du quartier Kennedy-Château Blanc, ont démarré depuis plusieurs années et se poursuivront encore, au vu de l'ampleur des projets à mener.

Tous ces travaux sont guidés par une même ambition : prendre en compte toutes les dimensions de la « Ville » et les améliorer pour vous la rendre plus agréable, plus propice au vivre ensemble. Il faut alors trouver un juste équilibre entre une vision technique, répondant au coup par coup aux problèmes qui se posent aux habitants du secteur, et une construction à moyen, voire long terme, et qui tient compte de la ville dans la diversité de ses usages, parfois contradictoires. Notre ville s'est construite au fil des années, en tentant de répondre au

mieux aux questions qui se posaient alors, en accompagnant chacun dans ses préoccupations quotidiennes. Prenons un exemple : pendant des années, notre ville, nos villes ont créé et aménagé l'espace urbain pour faire de la place aux voitures, répondant ainsi à la généralisation de l'usage des véhicules individuels. Aujourd'hui, nous devons faire coexister des besoins encore très forts et une volonté de redonner de la place aux piétons, aux vélos, aux modes alternatifs. Cela nécessite dans chaque projet de se poser les bonnes questions, et être parfois en capacité à résister aux demandes pressantes, par exemple celles de créer deux, voire trois places de stationnement par logement construit. Cela implique de contrarier certaines habitudes de circulation pour redonner aux riverains une qualité de vie et une sécurité qu'ils avaient perdues.

Ainsi, chaque aménagement nécessite de faire des choix, parfois complexes, entre la ville réelle et la ville dont nous rêvons.

Notre ville rêvée, c'est une ville qui vous donne toute votre place, qui vous donne envie de sortir de chez vous pour aller à sa rencontre, à la rencontre de vos voisins. C'est une ville à taille humaine, ouverte sur le monde, une ville où l'on peut tout à la fois travailler, sortir, se cultiver, se promener.

Demain plus encore qu'aujourd'hui, nous avons l'ambition de construire avec vous chaque projet, de partager tous ensemble nos réflexions, nos interrogations, nos contraintes, nos souhaits pour créer ensemble notre ville de demain.

Franck Demaumont
Maire

UNE VILLE, UN TERRITOIRE PARTAGÉ HABITER LA VILLE PLUTÔT QU'Y RÉSIDER

Aucune ville ne s'éveille ni ne se couche à la même heure ! Pourtant, toutes les villes adoptent des rythmes semblables : le jour et la nuit, les horaires du commerce et des administrations, les activités scolaires, les événements culturels... Cette complicité entre le temps et l'espace est pourtant en passe de devenir une des données de base de l'action urbaine.

La ville tend à vivre de plus en plus tard, presque en continu, comme un vaste self-service, dans lequel on « *consomme* » selon son humeur. Il faut donc tenir compte de ces temporalités particulières lors des réaménagements ou aménagements nouveaux. Ainsi, les lieux et les choses, le monde s'urbanise très vite. Partout le discours de l'« *urgence* » impose ses (non-)règles : dans l'humanitaire, le social, la santé, le logement... Au fil du temps, la ville s'est profondément transformée. Elle s'est étirée et les identités et territoires se sont enchevêtrés. Or il faut beaucoup de temps et d'attention pour que la ville se constitue, se modèle, se transforme et puisse accueillir convenablement les populations qui viennent, de plus en plus nombreuses, s'y fixer. La ville doit être pensée comme un univers d'interactions permettant de poser la question du vivre ensemble !

La ville, c'est un ensemble de beaucoup de choses : de mémoires, de désirs, de signes d'un langage. La ville, ce sont des lieux d'échanges, de mots, de souvenirs...

Alors même que, grâce aux technologies, nous n'avons jamais été aussi proches les uns des autres, jamais aussi mobiles, les lignes de démarcation, de fractures identitaires, spatiales et sociales semblent de plus en plus fortes.

Comment renouer le lien, retrouver le sens de l'accueil d'autrui ?

Certainement pas en continuant à penser la ville uniquement en termes de déplacement, de besoins techniques. Peut-être, au contraire, en empruntant d'autres chemins, d'autres récits, d'autres fictions.

Créer la ville de demain, c'est placer au centre



de toute démarche la question du « *vivre ensemble* » !

C'est en s'adaptant à cette demande d'épanouissement et de reconnaissance des individus que la ville parviendra à rester un lieu d'échanges et, partant de là, à réussir le pari de la participation de toutes celles et tous ceux qui font la ville.

La « *politique de la ville* » doit permettre le débat entre des personnes pour qu'elles participent d'une manière ou d'une autre à la vie de la cité. Pour le citoyen, l'agacement est parfois important devant des trottoirs surchargés de bornes anti-voitures, de panneaux et autres éléments d'un « *mobilier urbain* » immobile... L'exaspération est inévitable quand le réaménagement d'une place oblige à marcher davantage pour

la traverser... Or l'architecture et l'urbanisme ne sont pas des activités économiques comme les autres, mais des pratiques éminemment sociales. En ce tournant de siècle, il est légitime de s'interroger sur ce lieu de vie qu'est la commune. À l'heure, malheureusement, d'une individualisation croissante des comportements, l'unité de la ville est d'une nécessité impérieuse. Parfois, le repli sur eux-mêmes d'habitants qui, ne reconnaissant plus à la cité son rôle fédérateur, se lancent individuellement à la recherche de leur espace de bonheur et d'identité.

Dans ce cas, c'est bien à partir d'une redécouverte de ces attentes qu'il convient de tisser à nouveau les complémentarités de notre espace commun que constitue la ville. La rue, le quartier donnent lieu à des interpellations, des engagements pouvant déboucher sur des enjeux de débat public.

De la ville rêvée à la ville accessible : un changement d'échelle, une ville à l'échelle du piéton. Derrière cette apparente contradiction, c'est la nécessité d'une ville verte et aérée alliée à la facilité d'accès des services qui apparaît. Un projet à rêver aujourd'hui, à construire demain. C'est en créant une nouvelle urbanité et un véritable bonheur de vivre en ville que l'espace public pourra, alors, retrouver son statut fédérateur !

La ville, c'est un ensemble de beaucoup de choses : de mémoires, de désirs, de signes d'un langage. La ville, ce sont des lieux d'échanges, de mots, de souvenirs...

///3 QUESTIONS À ...

//////ÉRIC PÉPIN:

//////MAIRE-ADJOINT À L'URBANISME
ET AUX TRAVAUX

1 La ville est engagée depuis quelques mois dans une série de travaux importants en terme de construction, d'urbanisme, de voirie... Quel est le sens donné par la municipalité concernant les réalisations en cours ?

Cela correspond, en tout premier lieu, aux exigences portées par notre projet municipal issu des dernières élections municipales : faire ce que l'on a dit et dire ce que l'on fait ! Etre, par conséquent, le plus en phase avec les besoins exprimés par les habitants eux-mêmes. Par ailleurs, il s'agit aussi d'imaginer Chalette dans les prochaines années. La mission des élus ne consiste pas seulement à répondre aux enjeux du présent, mais à préparer ceux de l'avenir. Chalette est forte d'une longue histoire façonnée au fil du temps par son paysage urbain, ses rues, ses places, son habitat. Aujourd'hui, la ville poursuit son évolution. Aménager en terme urbain, c'est une alchimie entre les modes de vie, les attentes et les désirs de celles et ceux qui vivent la commune au quotidien : ses habitants. Chalette, depuis quatre décennies, bouge et se transforme, preuve en est notamment : le projet A.N.R.U. de Kennedy/Château-Blanc, l'éco-quartier, la médiathèque, l'agrandissement du Hangar ou encore la création de l'école élémentaire Pierre Perret.

2 Diriez-vous que la municipalité à travers ses réalisations urbaines s'appuie sur son passé et ses valeurs pour mieux appréhender son futur ?

Il s'agit de faire en sorte que notre ville ne reste pas figée à travers ses aménagements mais qu'elle s'inscrive dans une dynamique de mouvement permanent d'amélioration. Dans les années 70-80, les élus de l'époque se définissaient comme des élus bâtisseurs, car ils ont en quelque sorte tout construit et façonné en grande partie la ville que nous connaissons aujourd'hui, autour d'éléments forts et identitaires : les différentes écoles, le lac, les espaces naturels, les équipements sportifs et culturels et les quartiers. Aujourd'hui, il s'agit de bâtir et surtout d'aménager autrement : cela passe par de l'amélioration, des réhabilitations, de la reconstruction, comme cela va être le cas avec le Collège Pablo-Picasso. Les élus précédents nous ont tracé la voie, il nous revient aujourd'hui de poursuivre ces réalisations en les améliorant, en les modifiant parce que l'évolution de la vie fait que les choix sont différents, mais toujours dans cet esprit

d'ouverture et avec ce souci permanent : travailler pour qu'une grande partie de la population puisse adhérer à notre projet de demain, d'une ville de Chalette dynamique où il fait bon vivre... mais surtout qu'elle se reconnaisse en sa commune et qu'elle en soit fière ! Chalette doit rester une ville d'équilibres, au-delà des changements nécessaires. Équilibre entre ses secteurs sauvegardés et ses nouveaux quartiers. Équilibre entre les lieux d'activités, de commerces ou de services et les lieux de vie qui sont parfois les mêmes. Équilibres dans la répartition des espaces verts de respiration dans l'ensemble de la ville... Le moyen de donner ou retrouver une identité qui soit propre à chaque quartier conjuguant une forte dimension de proximité. La ville de demain, c'est la ville d'aujourd'hui qu'il nous faut ainsi mettre à niveau, restructurer et embellir pour faire face aux enjeux de son développement durable.

3 En réalisant des programmes de constructions et de réhabilitations de logements, d'équipements publics, d'espaces verts... estimez-vous que ce sont des gestes forts à prendre en compte pour continuer de construire une ville pour tous ?

Prenons l'exemple du logement : celui-ci ne doit pas se résumer à construire quatre murs et un toit ! Ce qui fait que l'on se sent bien « chez soi », c'est autant le logement lui-même que ce qui se passe sur le palier et au-delà : l'école, l'accès à des activités artistiques et sportives, l'ambiance du quartier, le sentiment d'y vivre en sécurité, la proximité des commerces, l'accès aux transports publics, la proximité des zones d'emploi... Au-delà de l'habitat, ce qui est en jeu, c'est la façon d'habiter qui évolue et oblige tous les acteurs à prendre en compte les modes de vie à travers une approche pratique sur les temps de la ville et ses usages. Nous devons favoriser le vivre ensemble,



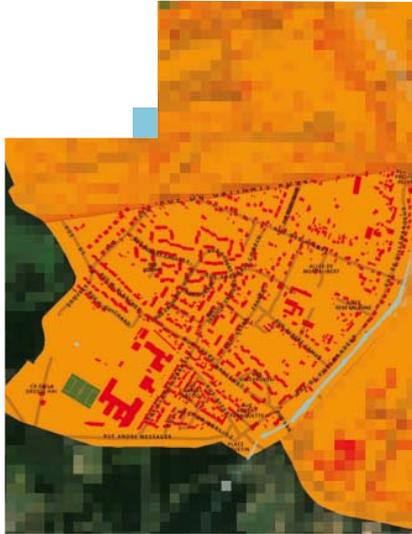
Au centre Eric Pépin, lors d'une visite de chantier, rue Ferdinand-Buisson

anticiper les mutations sociales et économiques, répondre aux enjeux du développement durable, intégrer les projets en cours et permettre d'en concevoir de nouveaux. Chalette n'est pas seulement un territoire, mais un espace qui, tout en existant à part entière, est néanmoins intégré au monde et traversé par l'ensemble de ses enjeux. Lieu de croisements, de mélange, de métissage, elle doit poursuivre son avenir sur ses valeurs : celles du « vivre ensemble » et, potentiellement, du « faire ensemble » à l'opposé du plus insupportable que représentent les politiques de ghettos, de ségrégation, d'inégalités et d'exclusion. C'est sans doute dans la ville que se vit le plus douloureusement le « mal-être », mais c'est aussi en son sein que chaque individu peut le mieux prendre sa place.

C'est là que peut le mieux s'exercer la citoyenneté, pas seulement sur les petites choses, mais en tout et sur tout. C'est le lieu où, de manière créative, peuvent s'exprimer la liberté et l'égalité fondamentale des citoyens. Notre ville est aujourd'hui une juxtaposition d'espaces : quartiers, équipements... anciens et nouveaux. Il s'agit de concevoir des aménagements, un urbanisme, des travaux en créant davantage de liaisons, d'interpénétration, de fluidité, de mixité entre les différents espaces. Il faut non seulement « recoudre » ces espaces, restaurer des continuités, mais surtout retrouver des cohérences, façonner de nouvelles harmonies. C'est en tout cas la volonté et l'ambition des élus que nous sommes !

“ La mission des élus ne consiste pas seulement à répondre aux enjeux du présent, mais à préparer ceux de l'avenir ”

LA PONTONNERIE



Zoom sur le projet de lotissement dans le quartier de la Pontonnerie, rue Debussy (plan général).

Il s'agit d'un quartier pavillonnaire qui se trouve entre la rivière du Solin et la commune de Pannes.

Avant la construction du collège Paul-Eluard, il y avait de nombreux champs. Ce collège est devenu par la suite la Maison des Associations. Inaugurée le 2 avril 2005, cette structure héberge 42 associations qui y ont domicilié leur siège social, dont 34 disposent d'un local permanent. Le nouveau collège Paul-Eluard a été reconstruit juste à côté. Ce quartier regroupe également le siège

de la police municipale au sein de la Maison de Quartier, et quelques commerces de proximité.

Un nouveau lotissement au quartier de la Pontonnerie

Implanté en plein cœur du quartier, non loin de la cuisine centrale et des écoles maternelle et élémentaire, il comprendra quinze logements accessibles : neuf de plain-pied, les autres sur deux niveaux, répartis du T2 jusqu'au T4. L'originalité de cette opération mise en œuvre par

Hamoval, sur une idée de la ville, est de mélanger des personnes retraitées souhaitant accéder à du pavillonnaire avec des familles beaucoup plus jeunes qui pourraient bénéficier de la proximité de l'école de la Pontonnerie.

Ce nouveau lotissement permettrait d'offrir aux personnes âgées une alternative entre le foyer logement Jacques-Duclos à Vésines, la résidence Louise-Michel dans le bourg et leur habitation actuelle.

Le projet s'inscrit également dans une démarche de qualité environnementale

Avec notamment son orientation favorisant l'ensoleillement plein sud, la mise en œuvre de panneaux solaires, auxquels s'ajoutent d'autres technologies visant à réduire le coût énergétique.

Pour ce qui est du confort, chaque maison se verra pourvue d'une terrasse.



Place Quéting, journée commerciale

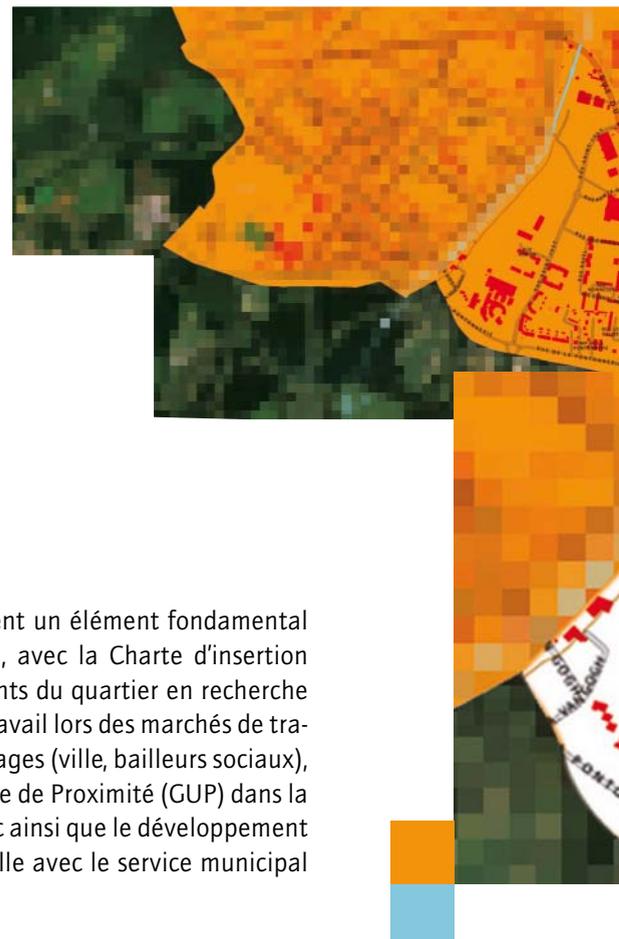
Ce quartier, le plus récent de la ville, avec notamment ses activités commerciales, est en pleine mutation. A un lycée d'enseignement professionnel construit en 1987 s'ajoute en 1992 le lycée général et technologique Durzy à Villemandeur. Ils transforment par leurs animations cette plaine vouée autrefois à la culture céréalière. En 1998, l'école maternelle Pierre Perret voit le jour. Le célèbre chanteur de « Lily » accepte d'en être le parrain.

Depuis 2002, à la demande des élus de Chalette, un projet de revalorisation du quartier est porté par l'Agglomération Montargoise. Après plusieurs mois d'après négociations avec les services de l'Etat, les financements de cet ambitieux projet intercommunal ont été débloqués et se répartissent entre l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU), la Communauté d'Agglomération, la Région, les villes (Chalette, Montargis, Villemandeur) et les bailleurs sociaux (coût des investissements : 66,12 millions d'euros, la participation de la ville étant de 2 millions d'euros sur 5 ans dont 1, 5 million pour l'école Pierre-Perret). L'essentiel des travaux consiste à garantir une mixité sociale et fonctionnelle sur ce quartier. Ce fil d'Ariane se traduit par des choix novateurs en matière de développement durable (choix des matériaux dans les constructions, mise en place de containers enterrés et à tri sélectif, création d'un mail transversal, création d'espaces ludiques, etc).

La dimension sociale est également un élément fondamental pour la réussite du projet global, avec la Charte d'insertion locale qui prévoit pour les habitants du quartier en recherche d'emploi d'intégrer le monde du travail lors des marchés de travaux passés par les maîtres d'ouvrages (ville, bailleurs sociaux), l'installation d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP) dans la salle de quartier du Château-Blanc ainsi que le développement d'animations dans cette même salle avec le service municipal de la jeunesse.

Les travaux de l'ANRU, qui devraient s'achever en 2012-2013

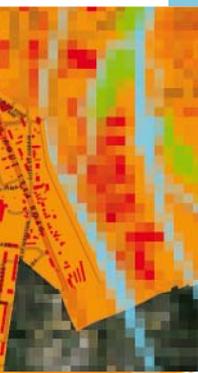
Ils ont pour but de privilégier la qualité urbaine et d'améliorer la vie quotidienne des habitants qui participent à cette évolution en faisant part de leurs attentes et besoins. Pour ce faire, une concertation avec l'ensemble des habitants doit être privilégiée aux travers, « d'ateliers » de réunions, d'expositions.



Le projet urbain

////////DE RÉNOVATION DU PLATEAU REGROUPANT LES 3 COMMUNES CHALETTE, MONTARGIS ET VILLEMANDEUR

- **La démolition** de 387 logements dégradés sur l'ensemble du périmètre dit « le Plateau » dont 261 sur Chalette
- **La construction** de 290 logements sociaux dont 89 sur le quartier. Les autres seront localisés sur l'ensemble de l'agglomération montargoise
- **La réhabilitation** de 87 logements (Pierné)
- **La résidentialisation** de 694 logements, dont 415 sur Chalette, Bd Kennedy, rues Saint-Just, Pierné, Lalo, et la Pontonnerie
- **La création** d'une place de quartier bd Kennedy
- **La création** d'un pôle économique avec une plate-forme technologique et d'une pépinière d'entreprises
- **Restructuration de l'espace public** : réfection des voies, d'espaces de jeux et de sport, création d'un square urbain, d'un cheminement piétonnier
- **Réintroduction de services** : groupe scolaire Perret, plateau sportif couvert, équipement intercommunal, salle du Château-Blanc (G.U.P.)



Projet
d'aménagement
de la Place Ravel



La future résidence
rue Saint-Just
(Logements et maisons)



/// ANALYSE

/// AGNÈS POTTIER

AIMER UN QUARTIER, C'EST AIMER LES GENS QUI Y VIVENT



Étudiante – chercheuse en anthropologie.
Titulaire d'un Master 2 "ville et nouvelles
méthodes de gouvernance" IEE / Paris 8

Lorsque le projet de rénovation du Plateau a été lancé il y a quelques années, ce n'est pas sans inquiétude que les habitants ont assisté aux premiers travaux de démolition. Pour certains qui avaient passé toute leur jeunesse à Kennedy, ce fut même un véritable crève-cœur. Pourtant, ces mêmes personnes admettaient bien volontiers que le quartier nécessitait de gros travaux de rénovation. Une réflexion que me fit un jour une adolescente résumer bien cet état d'esprit. « Nous », me dit-elle, « on voulait garder le même quartier. Mais en même temps, c'est bien parce qu'on rénove. » C'est ainsi que durant toute l'enquête que j'ai menée pendant mes études universitaires, j'ai tenté de comprendre ce que signifiait cette contradiction.

Ce dont je me suis rendu compte à mesure que j'avancais dans mon enquête, c'est que pour ses habitants, le quartier Kennedy « en tant que tel », c'est-à-dire d'un point de vue purement urbanistique, « n'existait pas » puisque « le quartier », me disaient les personnes interrogées, « c'est les gens ». Affirmer que « le quartier, c'est les gens », pourrait sembler, au premier abord, d'une grande banalité. Pourtant, ce point de vue me semble à prendre en considération car ce sont bel et bien ses habitants qui confèrent au quartier son « statut » de quartier en s'appropriant, certes, l'espace urbain, mais également en s'investissant dans les relations de voisinage et en donnant vie au quartier.

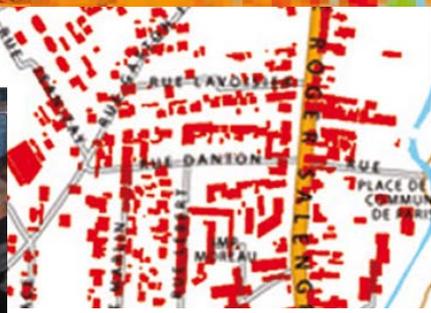
Une jeune femme ne m'a-t-elle pas dit un jour, toujours à propos de Kennedy : « Aimer un quartier, c'est aimer les gens qui y vivent. Comme je les aime, oui, j'aime mon quartier ». J'ai ainsi pu constater que ce qui primait pour les gens, bien au delà de l'aspect fonctionnel et territorial de leur quartier, c'était avant tout « l'espace perçu et vécu » (selon l'expression du géographe Guy di Méo).

Le projet de rénovation représente donc un double défi, urbanistique et humain. Il ne s'agit pas uniquement de remettre le quartier à neuf ; il s'agit aussi de susciter chez ses habitants le désir de s'approprier le nouveau Kennedy, de lui insuffler une vie. Considérée sous cet angle, l'extension de l'école Pierre Perret est exemplaire, que ce soit sur le plan du développement durable ou que ce soit sur le plan du « perçu et du vécu ». Comme me le faisait remarquer une mère de famille « C'est très bien. Ils ont bien fait leur travail ! ».

Cette réussite ne doit toutefois pas occulter la réalité sociale et les difficultés dont souffre une partie importante de la population de Kennedy, en particulier le problème du chômage dont le taux est particulièrement élevé chez les jeunes. Mais si la rénovation de Kennedy ne règlera certes pas tous les problèmes, il faut espérer qu'elle permettra à ses habitants de mieux vivre ensemble dans un cadre plus accueillant et convivial.

Vésines est le quartier le plus original de Chalette. Situé à proximité du canal d'Orléans, sur la rive gauche du Loing, à la limite des communes de Corquilleroy au nord et de Pannes à l'ouest, il rejoint actuellement le quartier de la Pontonnerie par l'articulation de la place Salvador-Allende (anciennement Montalibert). Vésines doit son développement aux usines qui se sont implantées sur son territoire. Cette vocation industrielle est très ancienne. En effet, l'emplacement de Vésines est privilégié : le quartier est situé à la confluence de deux rivières, la Bezonde (actuellement le canal d'Orléans) et le Solin, qui se jettent dans le Loing.

Vésines doit sa diversité à l'implantation en 1851 d'une usine de caoutchouc par un Américain, Hiram Hutchinson. En raison des deux grandes guerres mondiales, de profonds changements ont lieu dans la composition de la population. Pour pallier le manque de jeunes ouvriers disparus sur les champs de bataille, la direction de l'usine Hutchinson est amenée à recruter une main d'œuvre étrangère. A partir de 1936, en raison de la guerre d'Espagne, arrivent les Espagnols. Dans les années 60, c'est au tour des Portugais et des Nord-Africains. Viennent ensuite les Turcs et les Africains. Au début des années 90, Vésines accueille plus de 35 nationalités différentes. Les étrangers font ainsi partie de la mémoire collective de la ville. Ce cosmopolitisme constitue toute l'originalité et la richesse de ce quartier, comme on peut le constater chaque vendredi, jour du marché.



Jour de marché à Vésines, place Lavoisier

1 Aménagement de la Place Lavoisier (Place du Marché)

Ce nouvel aménagement a pour objectif de répondre aux attentes des commerçants, de rendre le marché plus accessible et plus attractif. La zone sera arborée et réalisée en enrobé. Les places seront matérialisées au sol. Un plateau partagé est prévu rue Roger-Salengro devant l'accès à la place pour sécuriser la circulation piétonne dans le deuxième semestre 2010. Pendant la durée des travaux, de mi-octobre à mi-décembre, le marché sera déplacé Place de la Commune de Paris.

2 La Ronce

Depuis juin et jusqu'à octobre 2010, l'Agglomération Montargoise a réalisé le réseau des eaux pluviales ainsi qu'un bassin tampon (bassin pour absorber les pluies). Ces travaux réalisés, la ville aménagera en zone 30 la rue de la Ronce à partir de la rue du Bouy jusqu'à l'entrée de Pannes. Un stationnement longitudinal, une plantation d'arbres, des chicane de réduction de vitesse et plusieurs plateaux surélevés sont prévus. Début des travaux, novembre 2010, fin en juin 2011.

3 Rue Gustave-Nourry

Cette rue est reconnue d'intérêt communautaire par l'A.M.E. C'est la raison pour laquelle la ville a déposé un dossier de financement auprès de l'A.M.E., au titre du FISAC (Aides aux commerces de proximité).

Aménagement prévu : espace partagé de la rue Roger-Salengro jusqu'au giratoire Hutchinson avec pour objectif de mieux organiser le stationnement. Le parking restera Place de la Commune de Paris mais aussi rue Salengro et place Lavoisier.

4 Les espaces publics Arago et la Folie

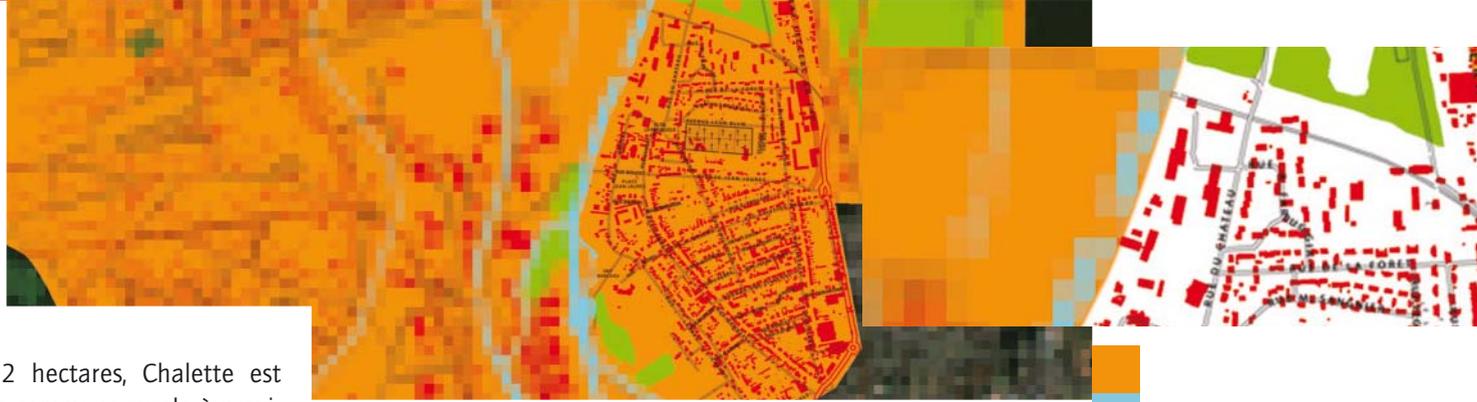
Des places de parking ont été réalisées ainsi que la pose de tables de pique-nique arborées et la création d'un chemin de promenade.



Esquisse de l'aménagement extérieur de « la Folie »



LE BOURG



Avec ses 1312 hectares, Chalette est une ancienne commune rurale à proximité de la gare. Le noyau de la ville est Chalette-Bourg. Mais au cours de l'histoire, des quartiers se sont développés à la périphérie de la cité : le Lancy, la Pontonnerie, Vésines et Kennedy-Château-Blanc.

Le Bourg est ainsi un secteur central dans lequel se trouvent l'Hôtel de ville, des écoles, la poste, des banques et de nombreux commerces. Les principaux équipements de la ville se situent dans ce quartier, notamment le foyer Paul-Marlin, la crèche, la piscine Auguste-Delaune, le stade de la Garenne, la médiathèque, la ludothèque, le centre de loisirs Aragon... La place Jean-Jaurès est un lieu central où sont organisées régulièrement des manifestations comme le marché de Noël ou le marché du terroir. Depuis décembre 2009, Radio Chalette a établi ses nouveaux locaux en face de la place Jean-Jaurès où elle propose régulièrement des animations musicales.

Le Bourg change de visage...

Comme vous avez pu le remarquer, le quartier du Bourg est en pleine mutation depuis l'an passé. Les divers travaux ont pour but de renforcer la sécurité des Chalettois, notamment en régulant la vitesse des automobilistes et en les dirigeant vers les axes principaux comme la RN7. L'objectif est d'améliorer le confort et le cadre de vie des habitants en embellissant le quartier grâce au fleurissement et à la plantation d'arbustes. Le Bourg est en train de vivre une véritable cure de jouvence puisque plusieurs rues ont été refaites à neuf. Dans le cadre du développement durable, des économies d'énergie sont aussi réalisées sur les éclairages publics.

///// LES TRAVAUX ACHEVÉS :

- Comme à Vésines où a été édifié un columbarium, **les allées du cimetière** répondent désormais aux besoins des personnes à mobilité réduite. Des tapis en enrobé ont ainsi été réalisés dans les allées principales afin d'accéder facilement aux stèles. L'entrée du cimetière a également été fleurie. Dans le même temps, la ville a créé un aménagement paysager et des places de parking rue Léon-Blum.
- Quant à **l'allée Louise-Michel**, après l'aménagement de l'entrée de l'école, elle a été fleurie et mise en sens unique.
- Des jardinières ont aussi été posées **rue Jean-Jaurès** pour obliger les automobilistes à ralentir.
- Par ailleurs, un aménagement de sécurité a été mis en place devant la pharmacie et le fleuriste **rue Marceau**. Le but : créer un espace partagé où la priorité est donnée aux piétons. Le plateau-piétons surélevé offre un confort de déplacement à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux commerces est beaucoup plus aisé. Quant aux voitures, elles sont obligées de ralentir, ce qui favorise la sécurité des passants. **A l'angle de la rue Morel et de la rue Marceau**, un plateau pour faire ralentir les véhicules a aussi été conçu dans le carrefour. La sécurité a été renforcée vers l'entrée du centre de loisirs Aragon.
- Les travaux **rue Lazare-Carnot**, **nouvellement classée en « zone 30 »**, se sont achevés fin juillet. Avant, les automobilistes avaient le droit de se garer à cheval sur le trottoir du 1^{er} au 15 et du 16 au 30 en changeant de côté. A présent, les voitures se rangent sur la chaussée, avec des îlots séparateurs pour les protéger. Des chicanes ont été installées pour faire ralentir les véhicules et rendre le trottoir aux piétons.



Visite inaugurale des travaux, dans le Bourg

Le code DE LA RUE

La municipalité de Chalette s'attache aux principes du « Code de la rue ». Cette expression est née en Belgique dans les années 2000 pour créer un cousin plus urbain au Code de la route. Cette démarche de projet a été reprise en France dans un nombre croissant de communes. Le Code de la rue vise à repenser la manière dont les déplacements trouvent leur place dans la ville, selon les quartiers et selon les besoins des usagers. Une ville durable est un espace public comme un patrimoine collectif, dont chacun est responsable et doit préserver la propreté, la sécurité, l'accessibilité aux handicapés, le cheminement piéton en limitant les occupations abusives, les dépôts et la dégradation.



LE LANCY



Immeubles de la rue Paul-Painlevé, vus du parc Lantara



Zone de rencontre, rue Ferdinand-Buisson

Le Lancy est formé de deux quartiers, le Grand et le Petit-Lancy, qui s'allongent entre le Loing d'une part, et la ligne de chemin de fer vers Paris d'autre part. Au nord, la commune de Cepoy forme la limite extrême de Chalette. Le Lancy est installé sur les terrasses alluviales du Loing, entre le Loing et la forêt.

Ce quartier, qui comprend plusieurs établissements scolaires (le groupe scolaire Henri-Barbusse, l'école maternelle Georges-Cosson et le collège Pablo-Picasso), est marqué par une proportion importante de résidences principales (67%) contre, environ 32% de logements collectifs.

Les immeubles collectifs, propriétés de Logem-Loiret, sont regroupés à proximité du collège Pablo-Picasso et des commerces.

Afin de répondre aux préoccupations des habitants, la ville a conduit une étude urbaine sur ce secteur en 2004, complétée en 2008, pour prendre en compte les démolitions de logements envisagées par Logem-Loiret.

Cette réflexion se poursuit dans le prolongement de la rue Paul-Painlevé, rue Proudhon, avec la volonté du Conseil Général de reconstruction du collège Pablo-Picasso.

Tout au long de ce vaste programme, la concertation engagée avec les habitants, les associations et le comité de quartier se poursuivra.

LE PROJET

L'objectif est d'ouvrir le quartier sur son environnement et de favoriser le stationnement. Les travaux débuteront en 2011 et s'effectueront en plusieurs phases. Le projet concerne :

- la résidentialisation de 170 logements (Logem Loiret)
- le réaménagement des espaces publics (rue Paul-Painlevé et Square Lantara)

Afin d'améliorer le fonctionnement social du quartier, cette restructuration a pour but :

- d'améliorer l'aspect visuel
- de clarifier les usages de chaque espace

Cette clarification doit distinguer les espaces privés, des lieux de résidence, des espaces publics, des lieux de promenade et de rencontre.

Les actions menées par la commune

> Réaménagement du square Lantara :

Un des enjeux de ce projet est de relier la rue Desmoulins au quartier du Lancy et ses commerces par le square Lantara tout en y préservant les espaces naturels (saulaie, mare). L'aménagement du square permettra également d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisant aux habitants des deux quartiers ainsi reliés.

> Reprise des espaces publics :

Elle porte sur la requalification de la rue Paul-Painlevé et des voiries du quartier du Lancy. Sur l'emplacement des immeubles démolis, l'objectif est de proposer :

- la création d'une place
- la valorisation de l'entrée du square
- la valorisation des commerces
- la reprise des stationnements publics

Notons aussi qu'une réflexion est également en cours sur la construction d'une salle de quartier. Mais rien n'est encore tranché, deux possibilités pouvant être envisagées (création d'une salle ouverte sur l'extérieur dans le futur collège Pablo-Picasso ou construction d'une salle dans le quartier). Enfin des discussions se poursuivent pour la réouverture de la supérette.

Autre aménagement dans le quartier

> Rue Ferdinand-Buisson :

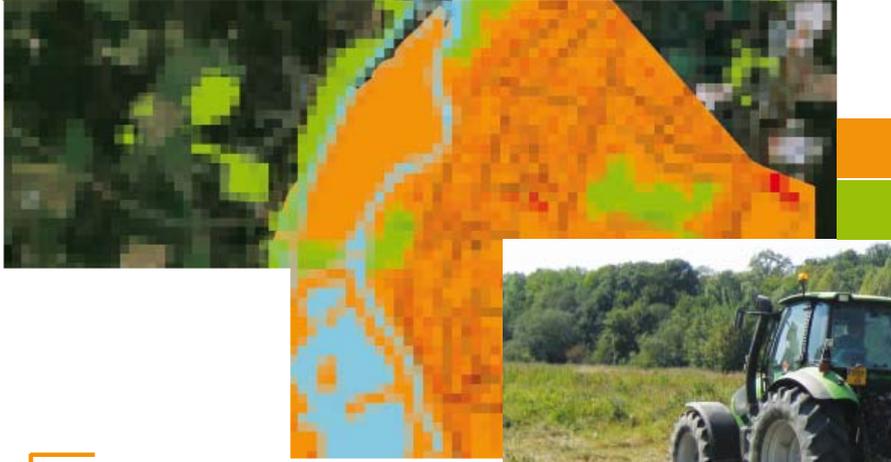
À la demande de la communauté éducative du groupe scolaire Barbusse, l'accès au groupe scolaire du Lancy par un espace partagé arboré, a été réalisé dans le but de sécuriser les déplacements des écoliers du groupe scolaire Henri-Barbusse.



Projet du nouveau collège Pablo-Picasso

Grâce à un partenariat avec l'APAGEH, des jeunes du quartier ont participé à la réhabilitation et la remise en eau de la mare. Un réaménagement d'une aire de jeux pour grands et petits y est également envisagé.

////////// DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS : LES ZONES HUMIDES



Fauchage au
Grand Rozeau



Si la ville est essentiellement connue pour son patrimoine industriel, elle dispose également d'un patrimoine naturel important avec sa forêt, ses canaux et ses rivières, son lac et ses zones humides dans la vallée du Loing : le Grand Rozeau et les Prés Blancs.

Le site du Grand Rozeau (18 hectares) a été aménagé dans les années 90 avec le creusement de mares et un sentier d'interprétation. Situé à côté de la base de loisirs du lac de Chalette, c'est un coin de nature que la ville a toujours souhaité protéger et valoriser. Les Prés Blancs (11 hectares), situés plus au sud à côté de la station d'épuration, sont une zone dont la partie ouest comporte une roselière (roseaux).

Ces zones humides, autrefois régulièrement inondées, sont d'anciennes terres de pâtures et de fauchage. Elles sont maintenant protégées de l'urbanisation car inscrites au « *plan de prévention des risques d'inondation* » comme zones d'expansion des crues. En effet, les zones humides assurent un rôle de régulation en absorbant l'eau lors des inondations et en la restituant en période sèche. Elles ont aussi la capacité de réduire les pollutions en filtrant l'eau qui y transite. Elles possèdent une très grande diversité biologique et sont indispensables pour la nourriture et la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux, de poissons, d'insectes et d'amphibiens.

Avec la disparition des activités agricoles traditionnelles, ces zones ont tendance à se boisser spontanément et à se banaliser : la flore caractéristique des milieux "ouverts" disparaît. C'est pour cette raison que des travaux de gestion sont nécessaires.

Afin de déterminer les interventions les plus pertinentes pour le milieu, un comité d'orientation a été mis en place depuis 2005. Il associe les élus et les partenaires institutionnels et associatifs qui apportent leur expertise. Les travaux à programmer ont été définis dans un plan de gestion quinquennal (2007-2011), élaboré par un cabinet d'études mandaté à cet effet. Les propositions d'actions s'appuient sur des inventaires écologiques permettant d'identifier les différents milieux et leurs caractéristiques à promouvoir ou à protéger. Les principales interventions préconisées sont la fauche exportatrice tardive des prairies ou l'éradication des arbres envahissants.

les différents

/// PARTENAIRES

Il existe trois partenaires financiers :

- l'agence de l'eau qui finance entre 40 et 60 % des travaux et le poste de technicien des zones humides.
- le Conseil Régional dans le cadre du contrat global du Loing.
- une subvention exceptionnelle du Conseil Général au titre de la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles.

Quant aux partenaires techniques, les principaux sont :

- L'APAGEH, entreprise d'insertion à qui la Ville fait appel pour des travaux d'entretien des espaces naturels.
- Le SIVLO, syndicat intercommunal de la vallée du Loing et de l'Ouanne, qui réalise des travaux sur les rivières et les berges.



/// DÉVELOPPEMENT DURABLE

/// LA BASE DE LOISIRS

La base de loisirs est un lieu bien connu des Chalettois et de tous les habitants de l'agglomération. Le lac de 22 hectares creusé de manière volontairement irrégulière se partage entre plusieurs zones : la baignade gratuite si appréciée en été, les calmes zones de pêche, le bassin aux oiseaux où les enfants s'amuse à observer les oies bernaches, la base de voile où les animateurs proposent planches à voile, catamarans, kayaks...

La base de loisirs comporte en outre : un théâtre de verdure qui transforme le site en salle de spectacle à ciel ouvert ; le restaurant sur le lac qui offre de sa terrasse une vue imprenable sur le plan d'eau ; une aire de jeux et plusieurs tables de pique-nique ; et bien sûr des sentiers de randonnée qui se poursuivent au nord jusqu'au site naturel du Grand Rozeau, au sud vers les Prés Blonds ou le Solin.

Tout à côté, le long du canal de Briare, le ponton d'embarquement du bateau « *Ville de Chalette* » constitue le point de départ des croisières fluviales proposées par la ville, tandis que l'escale fluviale permet d'accueillir la halte de bateaux de plaisance. Enfin à proximité, à la confluence des trois canaux, l'ancienne maison éclusière abrite la Maison de la Nature et de l'Eau, lieu d'accueil touristique et d'éducation à l'environnement qui offre sa scénographie et ses animations aux visiteurs et groupes scolaires.



Chemin de promenade à la base de loisirs



La maison de la Nature et de l'Eau

/// D'AUTRES POUMONS VERTS AU CŒUR DE LA VILLE

D'autres espaces situés au cœur de la ville lui permettent de respirer : les Prés Conins au Bourg (derrière le centre de loisirs Aragon, le long du Loing), le square Lantara au Lancy, le Bois de la Garenne au Gué aux Biches.

Tout récemment, l'ancienne peupleraie située le long du Loing à côté de l'entreprise Van Leeuwen vient d'être réaménagée et replantée en espèces d'arbres convenant mieux au terrain : elle offrira un lieu supplémentaire de détente et de promenade aux Chalettois.

////// GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion des espaces verts de la ville tend à se rapprocher autant que possible de pratiques respectueuses de l'environnement.

Ainsi on peut citer :

- le **paillage des massifs floraux et boisés** par de la paille de chanvre ou par la réutilisation des copeaux de taille grâce au broyeur à végétaux,
- la **fauche tardive** dans les espaces semi-naturels et l'augmentation de la hauteur de coupe des pelouses arrosées,
- l'**arrosage en goutte à goutte** là où cette technique est possible et la réduction des temps d'arrosage des pelouses,
- la **fertilisation organique** des terrains de sport,
- le **désherbage raisonné** avec l'utilisation d'une rampe de traitement avec détection infrarouge des végétaux,
- la **diminution ou l'abandon des traitements** autour des arbres et poteaux,
- l'**abandon des anti-germinatifs** sur les chemins de promenade,
- la **lutte biologique** contre les insectes,
- la **diminution générale des engrais** et les traitements sélectifs,
- la **minéralisation des allées** de cimetières pour diminuer les surfaces à traiter,
- les **plantations d'arbres** de manière à éviter des tailles sévères,
- le **choix de terreaux** évitant de surexploiter la tourbe,
- les **plantations de haies d'arbustes** en mélange pour favoriser la biodiversité,
- la **mise en place de noues** pour filtrer l'eau pluviale.





AURÉLIEN BOULAY, CONSEILLER MUNICIPAL DU QUARTIER

Tous ces travaux de démolitions et de reconstructions sont une bonne chose pour le quartier Kennedy-Château-Blanc, ça le fait revivre. Les travaux créent bien quelques problèmes parce qu'ils ne sont pas terminés, mais c'est un mal pour un bien. Le quartier évolue, des immeubles ont été détruits pour laisser place à des nouvelles habitations. Les containers enterrés pour le tri sélectif sont une bonne chose. Les habitants, je pense, se plairont encore plus à vivre à Kennedy une fois que tout sera terminé.

MME AVEZARD



Je trouve cela un peu long. Les travaux ont commencé depuis longtemps, on voit encore les tuyaux qui sortent de terre, les lampadaires qui n'ont pas encore été remis en service, tout cela n'est pas très sécurisant avec tout les enfants jouant dans le quartier. Je regrette aussi de voir le petit espace vert situé entre les rues Ravel et St Just disparaître pour une construction de logements, même si de l'autre côté beaucoup ont été démolis. Par contre, pour ce qui est de toutes les démolitions, c'est une bonne chose, ça donne de l'air, c'est un peu moins béton.



ALBAN ORGANO, 37 ANS :

La place Jean-Jaurès est beaucoup plus belle avec le parc et ses bancs. Et puis avant, c'était brouillon, tout le monde se garait n'importe comment. Aujourd'hui, c'est mieux car les places de parking sont délimitées.

NADINE PASTY, 47 ANS :

Je trouve l'aménagement de la place Jean Jaurès très joli. Il faut espérer que les gens en prennent soin. Les travaux dernièrement, c'était assez embêtant. On aurait dit que les villes de Montargis et Chalette s'étaient passées le mot. Après, on se débrouille quand même mais sur le moment, c'est contraignant.



MME LEVESQUE, PHARMACIE DES USINES / VÉSINES

C'est une bonne chose qu'il y ait des travaux, parce qu'il y a nécessité à ce que le quartier soit remis à neuf, c'est clair il en a besoin, maintenant ce qu'il faut c'est le stationnement, c'est très important.

C'est le souci principal sur Vésines. J'y suis depuis 20 ans, je m'y plais mais je pense qu'il y a encore du travail à réaliser pour que le quartier d'abord change un peu de réputation et soit plus vivant et attirant. Je pense que les gens vivent bien à Vésines, la plupart y habitent depuis longtemps, mais en ce moment on voit des nouveaux arrivants qui sont contents d'être là c'est que le quartier est vivant et qu'ils sont accueillis correctement ça c'est sûr donc justement il faut faire très attention à la préservation des commerces c'est essentiel, il faut que la municipalité aide à ce que les commerces restent en place et puissent vivre correctement et dans le calme car ça aussi c'est important il faut avoir là dessus une certaine vigilance car ça fait peur aux gens...